

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 OCTOBRE 2019

Étaient présents : Daniel GUIBAL, Jean-Louis RASPAUD, Nathalie BOUDOU, Claude CREISSEL, Christine CAPLAT, Georgette APOLIS, Marie-Thérèse ALTAIRAC, Emmanuel VANNIER, Véronique VANEL, Claudine DECHELLE

Absents : Jean SCHAEFFER, Jacques BRUN

Absents représentés : Jackie POUJOL, Patrick HUGOUNENQ, Stéphane VIALETTES

Secrétaire de séance : Mme Nathalie BOUDOU

1°) Église de Loiras : Appel d'offre :

Monsieur le Maire fait part au Conseil du pré-rapport d'analyse des offres reçues concernant la première tranche de travaux pour un montant estimé à 171 107,35 € HT. Il donne le détail lot par lot. Le montant total final étant supérieur à l'estimation, il propose d'engager une négociation auprès des entreprises. Mr le Maire précise que l'opération ne sera actée définitivement que d'autant que les subventions seront notifiées (Conseil Départemental minimum 30 000€, Région minimum 30 000€, Fondation du Patrimoine environ 10 000€).

Le Conseil à la majorité accepte la négociation et autorise le Maire à redéposer les dossiers de demandes de subventions.

2°) Débat sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) :

Observations :

- Prendre en compte dans le PADD le devenir de la décharge de Soumont et du traitement des déchets en général,
- La priorité accordée aux logements vacants et « dents creuses » limite très sérieusement toutes extensions voir les interdire,
- Dans ce schéma, et compte tenu de l'abondance de lois et décrets les élus ont une marge de décision très limitée, pour organiser leur propre urbanisme.

Mme ALTAIRAC quitte la séance à 19h20

3°) Changement système climatisation/chauffage salle polyvalente :

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil des devis de remplacement du système de chauffage/climatisation de la salle polyvalente de Salelles et souhaite rencontrer les 2 entreprises. Compte tenu de l'urgence de remplacer le système, le Conseil autorise le Maire à signer le devis le plus avantageux.

4°) Contrat Mme Julie THOUMIEUX :

Monsieur le Maire rappelle la fonction de Mme Julie THOUMIEUX au sein de l'école et signale que son CDD arrive à terme et qu'il serait souhaitable de le renouveler. Le Conseil à l'unanimité accepte de renouveler le contrat par l'intermédiaire du groupement d'employeur qui proposera la formule la mieux adaptée.

5°) Déplacement sirène Saint Martin :

Monsieur le Maire donne la parole à Mr RASPAUD qui donne lecture au Conseil la proposition de déplacement de la sirène pour un montant de 12 173,37 €. Pour rappel Mr RASPAUD propose de la déplacer sur le groupe scolaire. Après débat le Conseil à la majorité souhaite la dépose et suppression définitive de cette alarme non adaptée à la configuration de nos 11 villages. Mr le Maire précise que la commune est déjà dotée d'un système d'information alerte directe par téléphone/SMS aux habitants, répondant aux obligations pour les Communes dans ce domaine. Le Conseil donne mandat à Monsieur le Maire pour négocier avec la Préfecture le retrait définitif des sirènes.

Fait à Le Bosc,
Le 21 Octobre 2019

Le Maire
Daniel GUIBAL

